

Service Petite enfance

Recrutement d'auxiliaire de puériculture

Définition	Accueil et prise en charge d'enfants de 3 mois à 3 ans Mise en œuvre du projet pédagogique Création d'ateliers d'éveil Soins de nursing pour les 3 mois -3 ans
Situation fonctionnelle	Commune de Solliès-Pont Service Petite enfance
Conditions d'exercice	Temps complet, 35 h Amplitude horaire d'ouverture de la structure 7h30/18h.
Conditions spécifiques	DE d'auxiliaire de puériculture PSC1 de préférence Bonne aptitude physique, sens du travail en équipe Pas de critère spécifique d'âge Expérience similaire souhaitée
Autonomie et responsabilités	Placé sous l'autorité hiérarchique des responsables. Responsabilité des enfants qui lui sont confiés. Garant de la mise en œuvre des activités intégrées au projet pédagogique, ainsi que l'application des règles de sécurité
Cadre statutaire et salaire	Salaire : SMIC CDD : poste à pourvoir immédiatement, renouvellement possible.

Réponse par mail : mairie.@solliepont.fr avec CV+ lettre de motivation+diplômes et **noter le numéro de l'offre pôle emploi** merci

Réponse par courrier : Mairie de Solliès-Pont, à l'attention de Mr Le Maire, 1 rue République 83210 Solliès-Pont